

L'Agence ouvre l'enregistrement des noms de domaine .ma accentués aux titulaires des noms de domaine .ma. Cette ouverture intervient dans le cadre de la décision ANRT/DG/N°01/2017 du 17 jourmada I 1438 (15 février 2017) relative aux modalités d'enregistrement des noms de domaine internet .ma contenant des lettres accentuées.

[Lire le communiqué](#)

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/lagence/actualites/lenregistrement-des-noms-de-domaine-ma-accentues-ouvert-aux-titulaires-de-noms-de>